

Conseil municipal ordinaire

Procès verbal de séance

Date et lieu : 10/05/2021, 19h00, mairie

Présents : Christophe Cocherel, Olivier Constant, Claude Cotton, Murielle Kerdreux, Frédérique Le Manach, Cindy Maho, Amalia Modica, David Monpas, Samuel Pasquier, Camille Perret, Zinon Zygekostiotis

Absents :

Excusée :

Déroulement de la séance

Ouverture de la séance

- Le maire, Olivier Constant, ouvre et préside la séance.
- Il procède à l'appel nominal des conseillères et conseillers présents.
- Il constate que le quorum, qui est de 6, est atteint et que le conseil peut valablement délibérer.

Introduction du maire

- Le maire remercie les personnes présentes. Il rappelle que, par arrêté préfectoral, l'ouverture du conseil au public est limitée aux représentants de la presse. Une journaliste de Ouest France est présente.
- Le maire rappelle l'ordre du jour et demande aux conseillères et conseillers présents s'ils souhaitent que d'autres points y soient inscrits.
- Le maire rappelle qu'en plus de l'ordre du jour :
 - des questions diverses pourront être abordées, à vocation essentiellement informatives ;
 - des questions orales pourront être posées par les conseillers.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

- Aucune demande de rectification sur le procès-verbal du précédent conseil.
- Mise aux voix : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/procès-verbal adopté.
- Le procès-verbal est signé par l'ensemble des conseillères et conseillers présents (1 absent).

Désignation de la ou du secrétaire de séance

- Samuel Pasquier se propose.
- Mise aux voix : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.

Attribution du marché assurance (délibération)

- Lecture de la délibération par Murielle Kerdreux.
- La SMACL est choisie pour les 3 lots mis en appel d'offre.
- La charge pour la commune reste quasi-inchangée.
- Mise aux voix : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/délibération adoptée.

Tirage au sort du juré d'assises

- Après tirage au sort sur les listes électorales, Danielle Le Métour, résidant Le Bretin, est désignée.

Restitution des cautions des résidents du Domicile Partagé (délibération)

- Lecture de la délibération par Claude Cotton.
- Cette restitution ne se fera qu'au moment où CetteFamille, le nouveau gestionnaire, prendra la suite de la commune concernant le bail de location avec BSH.

<ul style="list-style-type: none"> Mise aux voix : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/délibération adoptée.
Facturation des loyers et charges du Domicile Partagé à CetteFamille (délibération)
<ul style="list-style-type: none"> Lecture de la délibération par Camille Perret. Depuis le 1^{er} avril, CetteFamille se substitue à la commune pour percevoir les loyers et charges des résidents du Domicile Partagé. Cette délibération permet à la commune, qui continue de verser les loyers et d'assumer les charges du local, de lui refacturer ces sommes. Mise aux voix : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/délibération adoptée.
Contrat de mandat de Maîtrise d'Ouvrage de 3 projets de rénovation énergétique confié à Morbihan Energies (délibération)
<ul style="list-style-type: none"> Lecture de la délibération par Christophe Cocherel. Il s'agit dans un premier temps de lancer une étude de rénovation énergétique sur 3 biens de la commune : la mairie, l'école et l'ensemble salle polyvalente/cantine/salle Triskell. Celle-ci ne coûtera rien à la commune. Le coût de ces études sera répercuté sur le prix des travaux, s'ils sont décidés. Mise aux voix : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/délibération adoptée.
Vente de la parcelle cadastrée ZP29 à Saint Laurent (délibération)
<ul style="list-style-type: none"> Lecture de la délibération par Murielle Kerdreux. Délibération reportée à un prochain conseil.
Subvention exceptionnelle Cette Famille (délibération)
<ul style="list-style-type: none"> Lecture de la délibération par Olivier. Le Conseil décide d'accepter cette subvention exceptionnelle, d'un montant de 5 000 euros. Mise aux voix : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/délibération adoptée.
Questions diverses
<ul style="list-style-type: none"> Convocation de la commission de contrôle des listes électorales le 27 mai à 14h00. La secrétaire de mairie explique que les délais sont extrêmement contraints, entre le 27 mai et le 30 juin, dont un samedi et un dimanche. Tour de table des élus qui souhaitent se faire vacciner, dans la perspective des élections des 20 et 27 juin, les assesseurs étant prioritaires. Olivier Constant, Claude Cotton et Zinon Zygkiostiotis se déclarent volontaires.
Questions orales
<ul style="list-style-type: none">
La séance est levée à 20h06

Ce procès verbal, ainsi que le compte-rendu de séance, est consultable en mairie.

Christophe Cocherel	Olivier Constant	Claude Cotton
Murielle Kerdreux	Frédérique Le Manach	Cindy Maho
Amalia Modica	David Monpas	Samuel Pasquier
Camille Perret	Zinon Zygkiostiotis	

	Absent	
--	--------	--